

25 août 2016

## SAISON 2016-2017

### CIRCULAIRE N°1

Annnonce de la direction technique concernant les modifications des règles apportées par la FIE au sabre pour la saison 2016-2017.

#### REGLEMENT MATERIEL

**1. AUGMENTATION DE L'INTERVALLE DE TEMPS PERMETTANT L'ENREGISTREMENT DE 2 TOUCHES CONSECUTIVES AU SABRE (FIE Material rules/annexe B/ Chapitre C/article a.8°)**

La Fédération internationale d'Escrime a décidé de faire passer cet intervalle de temps de 120 à 170 ms.

**Application FFCEB à toutes les catégories: A partir du 15 septembre 2016**

#### REGLEMENT TECHNIQUE

**1. DISTANCE DE MISE EN GARDE AU SABRE (FIE Technical rules/article t.17.2)**

Au sabre, l'arbitre placera les tireurs de manière à ce que le pied arrière soit placé en avant de la ligne de mise en garde. De cette façon les 2 tireurs seront placés à l'intérieur de l'espace de 4 mètres délimité par les 2 lignes de mise en garde.

**Application de cette mesure lors des épreuves de la FFCEB à toutes les catégories:**

**1 septembre 2016 au 31 décembre 2016.**

Remarque : Cette règle sera évaluée par la FIE en fin d'année civile. La FIE décidera de l'application permanente ou non de celle-ci. La FFCEB appliquera les décisions de la FIE à ce sujet pour 2017.

Remarques : la Confédération Européenne d'Escrime et la Fédération Française d'Escrime suivront également les règles de la FIE

La Direction Technique de la FFCEB